

Évaluation d'Impact du « Projet de mise en place d'un Système de Récépissé d'Entrepôt de marchandises au Sénégal »

MANUEL DE L'AGENT DE TERRAIN

WRS HFD PREMIERE RENCONTRE

Première Rencontre de la Collecte de Données à Haute Fréquence (HFD) Révisé

INSTRUCTION POUR LE REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE

CRDES

SEPTEMBRE 2018

Instructions

Dans cette première section on sélectionne d'abord les informations relatives aux équipes de terrain (Superviseur, agent enquêteur) concernées puis on saisit d'abord le **numéro** d'identification du producteur. Ensuite on vérifie les données relatives à l'identification du producteur.

Nom du superviseur: La liste des superviseurs va s'afficher et vous choisissez le nom de votre superviseur.

Nom de l'enquêteur : La liste des enquêteurs va s'afficher et vous choisissez votre nom

Entrez l'identifiant unique du producteur: Chaque producteur a un code d'identifiant unique. Votre superviseur va vous donner le code de 5 chiffres correspondant à chaque producteur à enquêter. Il convient ainsi de le chiffre et de confirmer à la question suivante

Confirmer l'identifiant unique du producteur : Pour s'assurer que vous avez saisi le bon code d'identifiant unique, nous vous demandons de le confirmer ici.

A.2 Nom de l'agriculteur

Bonjour \$ [**A.2**]

Nous vous remercions de votre disponibilité. Comme il vous a été communiqué, a la suite d'un tirage au sort effectué par des chercheurs de la banque mondiale, vous avez été assigné au groupe de \${groupe}.

En tant que membre du groupe de traitement vous avez la possibilité d'utiliser le magasin SRE localisé à Diagambal pour déposer votre surplus de paddy. Si votre production a été financée par la CNCAS, avant d'acheminer votre marchandise au magasin, vous devrez demander à votre président de GIE/SV, de vous remettre un quitus de remboursement qui va attester que vous avez remboursé l'intégralité du crédit que vous deviez à la CNCAS. Ce quitus aura deux signatures obligatoirement, celle du président et celle du responsable recouvrement/responsable commercial ou secrétaire le cas échéant. Le riz doit avoir un taux d'humidité de 12 a 16% et un taux d'impureté de 2% au maximum. Après dépôt du riz, vous recevrez un récépissé attestant des caractéristiques du paddy que vous pourrez utiliser comme garantie pour avoir accès à un crédit auprès de la CNCAS. Le crédit pourra représenter jusqu'à 80% de la valeur du paddy déposé et sera soumis à un taux d'intérêt annuel de 5% et facturé proportionnellement à la durée du crédit. Le transport et la manutention du paddy seront à votre charge. Les frais de stockage seront gratuits pendant les trois premiers mois du séjour du paddy. A partir du 4e mois, les frais seront de 100 FCFA par sac par mois.

Si vous participez, nous vous garantissons la confidentialité des informations. Les renseignements que nous recueillerons ne seront pas divulgués à des tiers. Ils seront traités confidentiellement. Votre nom ne sera associé à aucune de vos réponses lors de l'analyse et des rapports. Si vous acceptez, vous serez invités à fournir régulièrement des informations sur vos ventes et vos stocks à notre équipe d'enquêteurs

En tant que membre du groupe de contrôle, vous n'aurez pas la possibilité d'utiliser le magasin SRE. Cependant, votre participation est importante car les données que vous nous fournirez nous serviront à mieux comprendre les questions agricoles ainsi que la production et la vente du riz dans votre communauté. Vos réponses sont très importantes et elles nous permettront de mener à bien notre étude. Si vous participez, nous vous garantissons la confidentialité des informations. Les renseignements que nous recueillerons ne seront pas divulgués à des tiers. Ils seront traités confidentiellement. Votre nom ne sera associé à aucune de vos réponses lors de

l'analyse et des rapports. Si vous acceptez, vous serez invités à fournir régulièrement des informations sur vos ventes et vos stocks à notre équipe d'enquêteurs.

Enfin, vous recevrez également à la fin des enquêtes un cadeau en guise de reconnaissance et de remerciements.

Est-ce que vous avez des questions?

Au vu de ces éléments, nous vous demandons de confirmer votre engagement.

« J'ai compris les informations de ce formulaire qui m'ont été lues et expliquées. J'ai pu poser des questions au sujet de ces informations et des réponses satisfaisantes ont été apportées à mes questions. Ma participation à cette étude est volontaire. Je donne mon accord pour participer à cette étude.»

L'agriculteur a-t-il démarré la récolte et commencé à mettre en sac le riz de la Saison Sèche Chaude (SSC/ CSC) 2018 ?

A quelle date envisagez-vous de démarrer la récolte ?

Expliquer au producteur le fonctionnement du logbook et lui en remettre une copie.

Remercier le répondant et planifier un autre rendez-vous deux semaines après début de la récolte

Date du rendez-vous deux semaines après début de la récolte ?

Consentement et résultat de l'interview :

Il s'agit du résultat de l'enquête ainsi que les motifs. En effet, il est essentiel à chaque rencontre de prendre à nouveau le consentement oral du producteur. Comme dans toute collecte de données, le répondant peut refuser ou accepter de participer à la collecte.

- ✓ S'il accepte, vous devez continuer l'entretien avec lui.
- ✓ Mais s'il refuse ou n'est pas consentent, il est de votre rôle d'essayer de le convaincre en lui donnant de plus amples informations telle qu'on vous a fourni dans la première partie de ce document. Malgré toutes vos stratégies, si le producteur n'est pas consentent pour l'interview, vous devez préciser le **résultat de la collecte**.

Dans tous les cas, quand un producteur échantillonné n'a pas fait l'objet d'entretien il faut toujours préciser le résultat. Les raisons de l'entretien peuvent être :

- ✓ 1= Producteur n'a pas encore mis en sacs
- ✓ 2= Producteur a refusé
- ✓ 3= personne indisponible pendant toute la période de l'enquête

Quelque soir le cas, il faut toujours faire un commentaire pour expliquer la situation ayant conduit á ce résultat. *Quel que soit le statut, tous les producteurs échantillonnés doivent être* synchronisés sur le server.

SECTION A: INFORMATION SUR LE MENAGE

Dans cette Section A, on saisit le numéro d'identification du producteur puis on vérifie les informations sur l'identification du producteur (nom, prénom, sexe, âge, surnom). Au cas où

une autre personne (le répondant) répond à la place du producteur on ajoute ses informations d'identification. On sélectionne aussi les informations relatives aux équipes de terrain (Superviseur, agent enquêteur). Enfin on vérifie les données relatives á la localisation du producteur.

Il est question de donner plus de précision sur les informations d'identification du producteur et du répondant si besoin est. Par exemple, vous devez vérifier et corriger si nécessaire les informations sur l'identification du producteur et du répondant (nom, prénom, surnom, âge, téléphones, et lien).

A.1.1 Date de l'enquête

Vérifier la date de l'enquête pré-remplie. Si les informations affichées par votre tablette sont correctes, continuez sinon aller dans les Paramètres de la tablette, puis dans date et heure pour régler définitivement ces informations.

A.1.2 Heure de début de l'enquête

Vérifier l'heure de début de l'enquête pré-remplie. Si les informations affichées par votre tablette sont correctes, continuez sinon aller dans les Paramètres de la tablette, puis dans date et heure pour régler définitivement ces informations.

A.3 Est-ce que le répondant est l'agriculteur [NAME]?

En principe c'est l'agriculteur qui avait rempli la fiche d'adhésion lors de la première phase de collecte de données de début juin qui doit répondre à l'entretien. Il s'agit ici de vérifier que la personne qu'on est en train d'interroger est la même. Il est fondamental d'assurer que toujours la même personne soit en train de nous fournir des renseignements, d'autant plus qu'un suivi régulier aura lieu. Si tel est le cas on met 'Oui' et on passe à la question A.8.

Or, dans certains cas, il est possible que le producteur ne soit pas joignable.

Dans ce cas, l'enquêteur devra d'abord essayer d'appeler les deux contacts supplémentaires que le producteur lui avait donnés lors du remplissage de la fiche d'adhésion. En cas de non-joignabilité de deux autres contacts également, il devra appeler le président du GIE/SV dont il relève et le cas échéant le président de son union d'appartenance pour connaître où le producteur vit et aller directement chez lui pour lui proposer de participer à l'enquête. S'il s'agit d'un producteur qui cultive uniquement dans le privé, et que les deux contacts de référence ne sont pas joignables, vous pouvez appeler la coordinatrice de l'étude qui contactera des partenaires pour retrouver le répondant.

Dans le cas de joignabilité du producteur mais d'absence physique pendant la durée totale prévue pour l'enquête, vous devriez lui demander de vous mettre en relation avec une personne qui a une connaissance et un niveau de responsabilité équivalente de l'exploitation et qui pourra vous informer sur tous les détails nécessaires.

En cas d'inexistence de personne ayant une connaissance équivalente, et juste en dernier recours, vous pourrez demander au producteur s'il souhaite effectuer l'entretien par téléphone. En cas de refus, veuillez reporter au superviseur qui essaiera de réexpliquer les principes de l'étude et le cas échéant contacter la coordinatrice de l'étude.

A.3.1 Veuillez spécifier pour quelle raison vous n'êtes pas en train d'interroger l'agriculteur

Cette question concerne ceux qui ont répondu 'Non' à la question précédente et une autre personne a répondu à la place du producteur. Dans ce cas on doit préciser ici la raison exacte pour laquelle le répondant n'a pas été interrogé.

A.4 Nom du répondant

Cette question concerne ceux qui ont répondu 'Non' à la question A.3. L'enquêteur doit mentionner ici le nom d'un remplaçant pour vous répondre. Cela nous permettra de prédire qui contacter si dans les rounds successifs également le producteur lui-même ne pourra pas compléter le questionnaire.

A.5 Sexe du répondant

Enregistrez le sexe du répondant qui remplace l'agriculteur, s'il s'agit d'un homme ou d'une femme.

A.6 Numéro de téléphone du répondant

Si le répondant qui remplace l'agriculteur a un numéro de téléphone, il faut le noter ici. Sinon L'enquêteur doit essayer d'obtenir un numéro à travers lequel on pourra ultérieurement joindre facilement le répondant qui remplace l'agriculteur en cas de besoin.

A.7 Quel est le lien de parenté entre le répondant et l'agriculteur \${A2} ?

L'agriculteur n'est pas forcément le chef du ménage et ici on ne s'intéresse pas au lien de parenté avec le chef du ménage mais juste entre le répondant qui remplace l'agriculteur et l'agriculteur qui avait été enregistré dans la fiche d'adhésion.

A.7.1 Le répondant fait-il partie du même ménage de l'agriculteur ?

On cherche à savoir si la personne (répondant) qui a substitué l'agriculteur pour répondre partage avec ce dernier le ménage. **Définition du ménage** : le ménage ordinaire est l'ensemble des personnes apparentées ou non qui :

- ✓ vivent habituellement dans un même logement ;
- ✓ mettent en commun leurs ressources :
- ✓ partagent leurs repas et reconnaissent l'autorité d'une seule même personne appelée chef de ménage.

A.8 Numéro de la visite pour la collecte de données à haute fréquence

Il est utile de noter que chaque producteur sélectionné aura déjà été contacté dans le mois qui a précédé votre visite. On lui aura alors indiqué qu'il pourrait faire partie de l'enquête. Votre première visite auprès du ménage ne sera donc pas sa première prise de contact avec l'enquête, ainsi la question sera pré remplie pour la première rencontre pour la collecte de données à haute fréquence.

Ceci est important car le format du questionnaire qui s'affichera sera diffèrent à partir de la deuxième rencontre.

A.10.1 Le sexe de l'agriculteur est : [réponse pré-remplie]. Est-ce correcte ?

Le sexe du producteur est pré-rempli, s'il est correct valider le et continuez sinon sélectionnez « non » et « entrer le vrai sexe ».

A.10.2 Quel est le sexe correcte de l'agriculteur?

Si le sexe de l'agriculteur n'est pas correct mentionnez ici son vrai sexe.

A.11.1 Le surnom de l'agriculteur est : [réponse pré-remplie]. Est-ce correcte ?

Vérifier avec le producteur si le surnom du producteur affiché par votre tablette est sans erreur. Si le surnom est correct continuez sinon sélectionnez « non » et « entrer le vrai le surnom ».

A.11.2 Quel est le surnom correcte de l'agriculteur?

Si le surnom de l'agriculteur n'est pas correct mentionnez ici son vrai surnom.

A.12.1 L'année de Naissance de l'agriculteur est : [réponse pré-remplie]. Est-ce correcte

L'année de naissance du producteur est pré remplie, si elle est correcte valider la et continuez sinon sélectionnez « non » et « entrer la bonne année».

A.12.2 Quelle est l'année de Naissance correcte de l'agriculteur?

Si l'année de naissance de l'agriculteur n'est pas correcte mentionnez ici la bonne année.

A.13.1 Le numéro de téléphone de l'agriculteur est : [réponse pré-remplie]. Est-ce correcte ?

Vérifier si le numéro de téléphone affiché par votre tablette pour le ménage est sans erreur avec le producteur. Si le numéro est correct continuez sinon sélectionnez « non » et « entrer le bon numéro ».

A.13.2 Quel est le numéro de téléphone correcte de l'agriculteur

Si le numéro de téléphone du producteur pré rempli n'est pas correcte, on vous demande de saisir ici le bon numéro de téléphone.

A.14 L'agriculteur a-t-il également un autre numéro de téléphone?

Cette question est pertinente dans la mesure où certains producteurs détiennent deux ou plusieurs cartes sim d'opérateurs téléphoniques différents et étant donne que la puissance du réseaux par operateur dépend souvent de la zone, ceci pourrait aider à contacter le producteur en cas de non joignabilité du premier numéro fourni dans les visites successives.

Si le producteur a un autre numéro, sélectionnez « oui » et « entrer le numéro » sinon sélectionnez « non » et « continuez »

A.14.A Veuillez enregistrer le deuxième numéro de téléphone de l'agriculteur

Si le producteur a un autre numéro de téléphone, veuillez le saisir ici.

A.15 Noms, numéros de téléphone de deux voisins qui pourraient nous aider à contacter le répondant si besoin [réponse pré-remplie].

Ces informations sont pré-remplies, s'ils sont correctes valider les et continuez sinon sélectionnez « non » et « corriger les».

A.15.1 Les noms et numéros de téléphone de deux voisins qui pourraient nous aider à contacter le répondant si besoin sont : [réponse pré-remplie]. Est-ce correcte.

Les noms et numéros de téléphone de deux voisins s'affichent et vous demande de les vérifier et les confirmer ou corriger si nécessaire

A.15.2 Qu'est ce qui n'est pas correcte?

Si une ou des informations relatives aux noms et numéros de téléphone de deux voisins préremplies ne sont pas correctes, sélectionnez « non » et « corriger les».

A.15.3 Quel est le nom du premier voisin qui pourrait nous aider à contacter le répondant si besoin?

Il s'agit ici de corriger le nom du premier voisin qui pourrait nous aider à contacter le répondant si besoin ?

A.15.4 Quel est le numéro de téléphone du premier voisin qui pourrait nous aider à contacter le répondant si besoin ?

Il s'agit ici de corriger le numéro de téléphone du premier voisin qui pourrait nous aider à contacter le répondant si besoin ?

A.15.3 Quel est le nom du second voisin qui pourrait nous aider à contacter le répondant si besoin ?

Il s'agit ici de corriger le nom du second voisin qui pourrait nous aider à contacter le répondant si besoin ?

A.15.4 Quel est le numéro de téléphone du second voisin qui pourrait nous aider à contacter le répondant si besoin ?

Il s'agit ici de corriger numéro de téléphone du second voisin qui pourrait nous aider à contacter le répondant si besoin ?

SECTION B: AGRICULTURE - IDENTIFICATION DES PARCELLES

Nous allons maintenant vous poser des questions par rapport à vos parcelles

B.0 Combien de parcelles ont été utilisées par vous ou les membres du ménage pour la culture de riz pendant la SSC 2018 (tout type confondu, par type on entend autant les parcelles dans les unions que celles privées)?

(Si la réponse = 0) Suspendez l'enquête temporairement, appelez le superviseur qui fera remonter l'information à la coordination de l'étude, qui fera des vérifications pour recontacter le répondant prochainement.

Cette question porte sur le **nombre de parcelles que le MÉNAGE** a, réellement exploitée (cultivée) **en riz pour la période allant de Janvier à Juillet 2018**, et ceci peut inclure également ce qu'il a cultivé dans des parcelles qui ne lui appartiennent pas. Par tout type confondu on entend que cela peut inclure autant des parcelles privées que des parcelles qui font partie d'une union. Ces détails seront reportés à la question B.3

Définition de parcelle :

C'est une surface de terre qui est cultivée mono ou plurispécifique conduite de façon homogène.

Pièce de terre d'un seul tenant portant au cours d'un cycle cultural, la même culture ou la même association de culture, et gérée par un individu ou un groupe déterminé d'individus (Groupement)

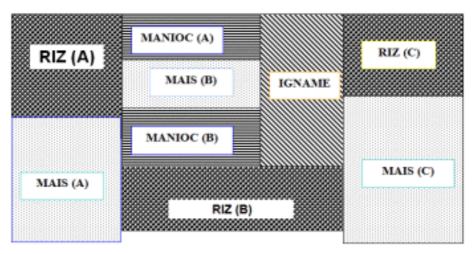
En analysant les deux définitions, l'on se rend compte qu'elles disent la même chose en des termes différents; ainsi :

L'expression « pièce de terre d'un seul tenant » dans la première définition correspond exactement à « C'est une surface de terre conduite de façon homogène et faisant l'objet du même itinéraire technique » dans la deuxième définition. Comme nous le constatons, une pièce de terre qui n'est pas d'un seul tenant ne peut pas être conduite de façon homogène et faire l'objet du même itinéraire technique.

«La même culture ou la même association de culture » a pour équivalence « un peuplement cultivé mono ou plurispécifique » ;

Cas pratique:

Exploitation M. NDIAYE au cours de la Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 ?



En observant l'exploitation de M.NDIAYE au cours de la campagne CSC, nous avons neuf parcelles que sont :

La parcelle « RIZ (A) »

La parcelle « RIZ (B) »

La parcelle « RIZ (C) »

La parcelle « MAIS (A) »

La parcelle « MAIS (B) »

La parcelle « MAIS (C) »

La parcelle « MANIOC (A) »

La parcelle « MANIOC (B) »

La parcelle « IGNAME »

L'on comprend pourquoi les parcelles de RIZ A, B, C ne peuvent pas constituer une seule parcelle dans la mesure où elles ne sont pas d'un seul tenant (définition).

Définition de ménage : « groupe d'individus qui vivent ensemble et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir aux besoins essentiels (nourriture, logement, etc.). Ces personnes reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne appelée Chef de ménage ».

B.0.1 Etes-vous impliqué dans la gestion de toutes les parcelles indiquées ? C'est-à-dire est-ce que vous prenez les décisions les plus importantes sur la production, la vente et la répartition du stock provenant de la production de toutes les parcelles que vous avez indiquées ?

Cette question est pertinente dans la mesure où les questions porteront sur les parcelles auxquelles le producteur est impliqué.

Exemples sur comment reporter des cas de figure spécifiques :

- Cas 1 : Dans un ménage (sens commun du terme) il y a deux personnes (par exemple deux frères) qui vivent dans une même maison mais qui prennent indépendamment leurs décisions sur les parcelles et la répartition de leur production : ils seront considérés comme deux ménages et il faudra considérer uniquement les parcelles sur lesquelles travaille l'agriculteur enregistré
- Cas 2 : Dans un ménage il y deux répondants (par exemple mari et femme) qui se sont enregistrés dans le programme et que bien que chacun travaille sur son morceau de terre, seule une personne prend toutes les décisions sur la répartition de la production : il faudra ici continuer à interroger les deux et rajouter en commentaire le nom de la personne qui prend toutes les décisions à ce sujet

B.0.2 Si non, sur combien des parcelles êtes-vous le gestionnaire principal ou êtes-vous impliqués dans la gestion ?

(Si la réponse = 0) Suspendez l'enquête temporairement, appelez le superviseur qui fera remonter l'information à la coordination de l'étude, qui fera des vérifications pour recontacter le répondant prochainement.

Commencer par la parcelle ayant la plus grande superficie et mentionner les 5 plus importantes

Si le producteur confirme qu'il est impliqué dans toutes les parcelles du ménage , mettez le nombre et continuez. S'il est aussi impliqué que dans certaines parcelles mettez ce nombre et continuez. Si le producteur est impliqué dans plus de 5 parcelles dans ce cas seules les 5 plus importantes seront recensées et par ordre d'importance.

Par contre, si le producteur dit qu'il n'est pas impliqué dans aucune parcelle, dans ce cas, l'enquêteur doit suspendre l'enquête temporairement, appeler son superviseur qui fera remonter l'information à la coordination de l'étude, qui fera des vérifications pour recontacter le répondant prochainement.

SECTION B: AGRICULTURE - IDENTIFICATION DES PARCELLES

Pour chaque parcelle, écrivez une indication pour retrouver la parcelle. En effet, même si les parcelles n'ont pas forcément des noms précis, il faut demander au producteur quelles sont les indications qu'ils donnent pour faire référence à la parcelle. Cela peut être « la parcelle près du fleuve », « la parcelle du GIE XX», etc. Veuillez noter ces indications pour chaque parcelle.

Ces indications vont vous servir plus tard lorsque nous allons demander des informations sur chaque parcelle.

B.1.1 Quelle est la superficie de la parcelle \${B01} de riz ? (Superficie déclarée)

Cette question permet de capter la superficie totale de chaque parcelle cultivée par le producteur.

B.1.2 Quelle est l'unité de la superficie de la parcelle \${B01} de riz ?

Il est souvent difficile d'avoir une réponse claire et précise à cette question car le répondant peut ignorer la taille exacte de ses parcelles en hectares ou en mètres carrés. Aidez le répondant à faire des estimations avec ce qui vous entoure. Par exemple, les paysans savent avec précision combien de quantité de semi nécessaire pour emblaver toute la parcelle. Avec cette quantité précise de semis, il faut donc se référer à la norme à l'hectare dans la vallée pour faire la conversion.

B.2 Comment est-ce que vous vous référez à cette parcelle \${B01}?

Cette question doit TOUJOURS être posée à l'agriculteur. Si pas d'identifiant précis, l'enquêteur peut demander au producteur s'il accepte de prendre la superficie déclarée à la question précédente comme identifiant. N'oubliez pas de demander aux producteurs avant d'enregistrer! Si par exemple deux parcelles ont la même superficie, on va mettre comme identifiant la taille et une lettre, ex 0.5 a ; 0.5 b etc.

B3.COL S'agit-il d'une parcelle collective?

La parcelle peut être cultivée à titre individuel ou collectif, il convient donc de capter cette information. Le champ collectif est un champ où les gens se partagent la récolte après avoir payé les frais en commun.

Il faut cependant distinguer champ collectif et champs familiaux.

La récolte de la parcelle familiale est destinée à la consommation du ménage il n'y pas de partage entre les membres de la famille.

Cas pratique

- Si M Ndiaye met une parcelle à la disposition d'une autre personne qui l'exploite et après déduction des frais, ils se partagent les récoltes.

Dans ce cas on parle de parcelle collective.

idem

- Si M Ndiaye s'associe avec d'autres personnes en mettant en commun leurs ressources pour exploiter une parcelle, prennent des décisions communes et se partagent la récolte après paiement des frais.

B.8 Dans quel village est située la parcelle \${B2}?

Il est question de préciser ici le nom du village dans lequel la parcelle se trouve. Si le village ne se trouve pas dans la liste pré-remplie, sélectionnez autre village puis saisir le nom du village.

SECTION C : PRODUCTION : SAISON SÈCHE CHAUDE (SSC) 2018 (FÉVRIER 2018-JUILLET 2018)

Nous allons maintenant vous poser des questions par rapport à votre production de la Saison Séche Chaude (SSC) 2018, c'est-à-dire la période allant de Janvier 2018 à Juillet 2018.

C.0.F Avez-vous reçu votre fiche d'exigible/fiche de créance individuelle, sur toutes ou une partie des parcelles de riz que vous avez cultive en SSC 2018 ?

Photo de la fiche d'exigible/fiche de créance individuelle

La fiche de créance est importante car elle renferme des données issues des redevanciers. Avec l'édition de cette fiche individuelle de créances, sont recueillies l'ensemble des informations concernant les relations entre le producteur et son GIE, en termes de sommes dues par chaque producteur pour chaque campagne, ainsi que le montant des remboursements effectués et les soldes, créances et/ou dettes du GIE vis-à-vis de son membre.

Il faut cocher OUI si le producteur a reçu sa fiche individuelle de créances et prendre la photo de la fiche à la question suivante C.0.F.P, si la réponse est non → aller á C.0.F.N.

C.0.F.P Veuillez prendre en photo toute fiche de créance reçue par l'agriculteur pour la SSC 2018

Photo de la fiche d'exigible/fiche de créance individuelle. Pour ajouter une photo, cliquer sur « Add Group » a la question « Add a new « Photo de la fiche d'exigible/fiche de créance individuelle » group ? » Il faudra une photo par fiche. Lorsque toutes les fiches auront été prises en photo, répondre « Do Not Add » pour passer à la question suivante. Dans le cas où le producteur possède des fiches mais ne les a pas physiquement sur lui au moment de l'entretien, répondre oui a C.0.F, rajouter une note pour spécifier qu'il ne l'a pas sur lui, cliquer « Do Not Add » a la question sur la photo et le communiquer au superviseur à la fin de l'entretien pour qu'on essaie de suivre le cas et prendre la photo dans un prochain entretien.

C.0.F.N Allez-vous recevoir prochainement votre fiche d'exigible/fiche de créance individuelle pour la SSC 2018 ?

Si la réponse à la question **C.0.F** est oui, l'enquêteur doit demander au producteur s'il recevra ultérieurement sa fiche d'exigible/fiche de créance individuelle

PARTIE 3 : RÉCOLTE SSC

C.3.1 A quelle date avez-vous débuté la récolte de la Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 ?

La question C.3.1 tente de savoir la date à laquelle le ménage a commencé la récolte de la Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 (De Janvier à Juillet 2018). Si la date n'est pas connue, vous devez insister pour la déterminer, même si vous devez vous contenter d'une estimation près. Pour cela, vous pouvez utiliser des procédés d'estimation de la date, tel que la référence à un évènement local connu par toute la population(ex avant ou après le gamou/magal et a peu près combien de temps avant/après etc.), rappel du moment au sein du mois (début/milieu/fin), référence au jour d'un marché hebdomadaire (louma) etc.

C.3.2 Avez-vous terminé la récolte de la Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 ?

Pour cette question, on souhaite savoir quel est l'état de la récolte de la Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 (De Janvier à Juillet 2018). On veut connaître si effectivement le ménage a terminé sa récolte. Si le ménage a effectivement déjà terminé la récolte, il faut cocher "Oui". Si la récolte n'a pas été finie, veuillez cocher "Non".

C.3.3 A quelle date avez-vous terminé la récolte de la Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 ?

Cette question concerne ceux qui ont répondu 'Oui' à la question précédente et on doit préciser ici la date à laquelle le ménage a terminé sa récolte de la Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 (De Janvier à Juillet 2018).

C.3.V Quelles sont les variétés de riz que vous avez cultivé pour la Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 ?

Ici on veut connaître toutes les variétés de riz produit par l'agriculteur enregistré. Attention, certains producteurs pourraient se limiter à vous donner juste les renseignements sur la Sahel 108 et la 134 car ils savent que ce sont les deux autorisées pour l'utilisation du magasin. Cependant, pour l'étude on veut enregistrer tout ce qu'ils ont produit pendant la saison, donc insister pour vous assurer qu'aucune variété n'est oubliée et que donc par la suite aucune quantité reportée ne soit oubliée

C.3.COL Avez-vous cultivé des parcelles collectivement ?

Le producteur peut cultiver une parcelle collectivement et/ou individuellement. ici on veut savoir quel est le cas. Autrement dit, si le producteur a cultivé des parcelles collectivement ou non. Cette question est posée à nouveau pour permettre de capter les cas où une personne avait cultivé une parcelle collective mais ne l'avait pas indiqué à la section B.

C.3.4.COL Quelle quantité de riz avez-vous reçu individuellement après partage de la production des parcelles collectives?

Pour chaque parcelle cultivée collectivement, on veut connaître la quantité de riz que le producteur a reçu individuellement après partage de la production.

Cas pratique:

Si un producteur met ses moyens financiers pour le démarrage de la campagne sur une parcelle et laisse quelqu'un d'autre travailler sur sa parcelle et a la fin ils repartissent des sacs après avoir sorti les frais, il faudrait indiquer ici seulement la partie qu'il a reçu après répartition de la récolte.

C.3.5.COL UNITE DE MESURE

Cette question renseigne sur l'unité de mesure à préciser concernant la quantité de riz reçu individuellement après partage. Certaines personnes peuvent utiliser des sacs de poids différents pour différents types d'opérations et l'enquêteur demandera au producteur de préciser l'unité à chaque étape.

QUESTION DE CONFIRMATION: Durant tout l'entretien à chaque fois que le producteur vous donne une quantité, vous devriez la répéter pour lui demander si c'est bien ça la réponse à la question. S'il confirme vous continuez s'il se rend compte qu'il s'est trompé vous corriger ensemble et continuer.

C.3.6.COL Sur la quantité reçue après répartition, provenant des parcelles collectives, quelle est la quantité de variété Sahel 108 et/ou Sahel 134 que vous avez obtenu ?

Cette question permet d'avoir des informations sur la quantité de variété Sahel 108 et/ou Sahel 134 que le producteur a reçue après répartition de la production des parcelles collectives.

C.3.7.COL Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

C.3.4 Quelle est la quantité totale de riz que vous avez récolté et mis en sac de vos parcelles cultivées individuellement jusqu'à présent pour la Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018? (toute variété confondue)

Ici, on demande la quantité de riz récoltée au total et mis en sac (toute variété confondue) sur toutes les parcelles cultivées individuellement le producteur jusqu'à la date où l'enquête est effectuée. Si la récolte n'est pas encore terminée, veuillez juste reporter la quantité effectivement récoltée et mis en sac et ne pas la quantité espérée. Dans le suivi il y aura une question pour capter les quantités additionnelles récoltées.

C.3.5 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

C.3.6 Sur la quantité totale que vous avez obtenu, provenant des parcelles cultivées individuellement, quelle est la quantité de variété Sahel 108 et/ou Sahel 134 que vous avez récolté et mis en sac au total ?

Cette question permet d'avoir des informations spécifiquement sur la quantité de variété Sahel 108 et/ou Sahel 134 provenant des parcelles cultivées individuellement le producteur a récoltée par rapport à la quantité totale déclarée à la question C.3.4.

C.3.7 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

PARTIE 4: CREDIT

Dans cette section on veut juste les crédits qui concernent la campagne en cours, il ne faut pas prendre en compte les moratoires

Il faut noter qu'il y'a une différence entre demander un crédit est recevoir un crédit.

Donc une personne peut solliciter un crédit sans pour autant l'avoir.

Dans ce cas il faut mettre oui et 0 au montant

C.4.1 Avez-vous sollicité un crédit à travers votre GIE/SV pour le financement de la campagne de Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 ?

Cette question permet de connaître si l'agriculteur enregistré, a demandé un crédit à travers son GIE/SV pour le financement de la campagne de Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 (De Janvier à Juillet 2018).

C.4.1.1 Quel est le montant du crédit que vous a été individuellement octroyé au sein de votre GIE/SV?

Il s'agit de reporter le montant total du crédit que le producteur a personnellement contracté au sein de son GIE/SV.

C.4.2 Avez-vous demande un crédit a titre individuel pour la campagne de Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 ?

Cette question permet d'appréhender si le producteur a demandé un crédit à titre individuel (sans intermédiation du GIE/SV) pour la campagne de Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 (De Janvier à Juillet 2018).

C.4.2.1 Quel est le montant du crédit individuel qui vous a été octroyé?

Avec cette question, on cherche à déterminer le montant du crédit individuel que le producteur a reçu pour la campagne de Saison Sèche Chaude/Contre-Saison Chaude 2018 (De Janvier à Juillet 2018)

Cas pratique concernant cette partie

- Cas d'une personne qui prend le financement de la CNCAS pour 11ha pour deux parcelles mais qui travaille sur 4 ha et ses enfants travaillent et sont tout à fait autonomes dans la décision de la parcelle de 7. Ici, la parcelle de 7 ha ne concerne pas du tout le producteur, il est juste l'intermédiaire pour le financement il faudra reporter seulement la partie proportionnelle à ses 4 ha si il y a une seule fiche de créance pour les 11ha globales.

Attention !cette personne aura tendance à donner le montant total qui figure sur la fiche de créance alors que seule une partie le concerne.

SECTION D.0: REPARTITION DU PADDY

Nous allons vous demander des questions par rapport à la répartition de votre paddy. Cette section sert à relever des informations sur la répartition faite individuellement par le producteur et pas celle faite de façon collective. L'objectif est de pouvoir capter uniquement les quantités utilisées individuellement par le producteur.

D.0.1.C Quelle quantité de riz paddy récolté avez-vous utilisé personnellement/individuellement pour rembourser en nature des crédits reçus de la CNCAS au cours de la campagne agricole ?

Cette question tente de cerner la quantité de riz paddy récoltée que le producteur a utilisé pour rembourser ses crédits reçus de la CNCAS au cours de la campagne agricole. Si le producteur n'a pas utilisé son riz paddy récolté pour rembourser ses crédits dans ce cas la réponse égale zéro.

D.0.1.C.1 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.1.A Quelle quantité de riz paddy récolté avez-vous utilisé personnellement/individuellement pour rembourser en nature des crédits ou emprunts recus au cours de la campagne agricole de toute autre source que la CNCAS?

Cette question tente de cerner la quantité de riz paddy récoltée que le producteur a utilisée pour rembourser ses crédits ou emprunts reçus autre que la CNCAS au cours de la campagne agricole. Si le producteur n'a pas utilisé son riz paddy récolté pour rembourser ses crédits dans ce cas la réponse égale zéro.

D.0.1.A.1 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.2 Quelle quantité de riz paddy récolté avez-vous utilisé personnellement/individuellement pour payer la main d'œuvre agricole/ des employés (PAIEMENT EN NATURE) ?

Cette question tente de cerner la quantité de riz paddy récoltée que le producteur a utilisée pour rembourser pour payer la main d'œuvre agricole/ des employés au cours de la campagne

agricole. Si le producteur n'a pas utilisé son riz paddy récolté pour payer la main d'œuvre agricole dans ce cas la réponse égale zéro.

Cas pratique

M Ndiaye peut utiliser un paddy qui ne provient pas de sa récolte (Don, remboursement, achat) **pour payer la main d'œuvre agricole/ des employés** au cours de la campagne agricole dans ce cas le paddy ne sera pas enregistré ici.

D.0.2.1 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.3 Quelle quantité de riz paddy avez-vous utilisé personnellement/individuellement pour payer d'autres machines et services ?

Il s'agit de reporter ici la quantité de riz paddy utilisée par le producteur pour payer **d'autres machines et services** comme la location des machines. Cette quantité est différente des quantités aux questions précédentes déjà enregistrées et concerne uniquement la quantité de riz paddy quantité de riz paddy utilisé par le producteur lui même pour payer d'autres machines et services.

Cependant, les frais de déplacement ne sont pas pris en compte ici.

D.0.3.1 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.4 Quelle quantité de riz paddy avez-vous utilisé personnellement/individuellement pour payer des frais de transport ?

Il est question ici, de prendre en compte la quantité de riz paddy utilisée pour payer des frais de transport. Si le producteur n'a pas utilisé son riz paddy récolté pour payer **des frais de transport** directement en nature, dans ce cas la réponse égale zéro.

D.0.4.1 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.5 Quelle quantité de riz paddy avez-vous donné personnellement/individuellement à l'extérieur, ainsi qu'à l'intérieur de votre ménage (ex. Cadeaux a la famille, aux voisins/donation pour mariage, enterrement, zakat, etc.)?

Cette question prend en compte la **quantité de riz paddy** que le producteur a donné et destinée notamment aux cadeaux des membres de son ménage ou famille, aux voisins, aux dons pour les mariages et funérailles, au zakat, etc.

D.0.5.1 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.6.YN Avez-vous vendu du paddy depuis le démarrage de la récolte jusqu'a présent?

Cette question permet de capter les ventes effectuées par le producteur depuis le démarrage de sa récolte jusqu'à la date de l'entretien. Il faut bien poser la question pour s'assurer que le producteur a vendu ou non du riz paddy depuis qu'il a commencé sa récolte. Il faudra notamment insister pour assurer que le producteur n'oublie pas de nous reporter ici toute vente effectuée sur les champs pour le paiement de main d'œuvre, des machines, de transport et de toute autre frais. Attention : les producteurs ont souvent tendance à considérer ces paiements comme paiement en nature, cependant, du moment ou des sacs de riz sont échangés avec de la

monnaie afin de récompenser des prestataires, il faudra quand-même les considérer comme des ventes.

D.0.6 Quelle quantité de paddy avez-vous vendu jusqu'à présent ?

Si le producteur a vendu du riz paddy reportez ici la quantité totale qu'il a vendue depuis sa récolte jusqu'à la date de l'entretien.

D.0.6.1 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.7 Avez-vous subi des pertes dans les lieux ou vous avez stocké votre paddy depuis la récolte ?

La question **D.0.7** tente de savoir si effectivement le ménage a subi des pertes dans les lieux où leur riz paddy a été stocké depuis la récolte?

D.0.7.1 Quelle est la quantité de riz perdue ?

Si le ménage a subi des pertes, on demande ici la quantité de riz perdue à la question **D.0.7**

D.0.7.2 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.7.3 Quelles ont été les causes principales de pertes du stock de paddy?

L'objectif de cette question est de connaître les principales raisons pour lesquelles le ménage a subi des pertes dans les lieux de stockage. L'enquêteur doit cocher toutes les raisons avancées.

D.O.ST Aviez-vous du paddy en stock avant le démarrage de la récolte ?

Cette question tente de renseigner sur l'existence ou non du paddy stocké par le producteur avant le démarrage de sa récolte.

D.O.ST.Q Si oui, quelle est la quantité totale de paddy que vous aviez en stock avant le démarrage des récoltes?

Cette question permet de connaître la quantité totale de paddy que le producteur a stocké avant le démarrage de ses récoltes.

D.0.ST.Q.U Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.9.P.R.YN Avez-vous acheté du paddy après le démarrage de la récolte ?

Il s'agit ici de demander au producteur s'il a acheté du riz paddy après le démarrage de la récolte.

D.0.9.P.R Quelle quantité de riz paddy avez-vous acheté après le démarrage de la récolte? Cette question permet de connaître la quantité de riz paddy que le producteur a acheté après le démarrage de sa récolte.

D.0.9.1.P.R Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.9.2.P.R Quel était en moyenne le prix unitaire d'achat du riz paddy après le démarrage de la récolte?

Demandez au répondant en moyenne combien s'évaluait en FCFA, le prix unitaire du riz paddy qu'il a acheté après sa récolte. L'enquêteur doit inscrire ici la valeur exprimée par le répondant en utilisant le champ réservé au nombre.

D.0.9.2.P.R.M Unité de mesure du prix moyen d'achat

Après avoir inscrire le prix unitaire moyen, l'enquêteur doit choisir la modalité correspondante au niveau de l'unité de mesure du prix unitaire moyen : 1= Kg, 2= Tonnes, 3= Sacs, 4= Autre (à spécifier).

D.0.9.3.P.R Quelle était la raison principale pour l'achat du riz paddy après la récolte ? Si le producteur a acheté du riz paddy après le démarrage de sa récolte, alors demandez lui quelle est la raison principale pour l'achat de ce riz paddy.

D.0.9.P.RECU.YN Avez-vous reçu du paddy après le démarrage de la récolte ? Cela peut être un remboursement d'un crédit que vous aviez donné ou un emprunt en paddy que vous aviez reçu ou une prestation de service que vous aviez faite ou un don ?

Si le répondant affirme avoir reçu du paddy après le démarrage de la récolte alors cochez « oui » et passez à la question suivante, sinon cochez « non » et continuez avec la question **D.0.8.ALL**. Le riz paddy reçu peut être un remboursement d'un crédit que vous aviez donné ou un emprunt en paddy que vous aviez reçu ou une prestation de service que vous aviez faite ou un don.

D.0.9.P.RECU Quelle quantité de riz paddy avez-vous reçu après le démarrage de la récolte ?

Cette question permet de connaître la quantité de riz paddy que le producteur a reçu après le démarrage de la récolte.

D.0.9.P.RECU.U Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.8.ALL Quelle quantité du riz paddy au total vous reste-il?

Cette question tente de renseigner sur la quantité totale de riz paddy qui reste au producteur. Des contraintes sur la programmation seront effectuées pour vérifier les quantités déclarées!

- Attention, si la gestion du stock et des ventes se fait de façon autonome par les membres du ménage mais que tout le stock est conserve dans un même endroit, on s'intéresse au stock du producteur et pas de son ménage

D.0.8.1.ALL Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

MESSAGE PROGRAMMATEUR :ADAPTER L'ALERTE DE SORTE A QUE {C.3.4+D.0.9.P.R+D.0.9.P.RECU+D.0.ST.Q}>{D.0.1.C+D.0.1.A+D.0.2+D.0.3+D.0.4+D.0.5+D.0.6+D.0.7+D.0.8.ALL}

D.0.9.B.YN Avez-vous acheté du riz blanc après le démarrage de la récolte ?

Ce sont les mêmes questions voire le même principe qu'aux questions **D.0.9.P.R.YN** et suivantes. La seule différence est qu'aux questions **D.0.9.B.YN** et suivantes, les questions portent sur le riz blanc au lieu du riz paddy.

Il s'agit ici de savoir si le producteur a acheté du riz blanc après le démarrage de sa récolte.

D.0.9 Quelle quantité de riz blanc avez-vous acheté après le démarrage de la récolte de la SSC 2018 ?

Il s'agit de demander au producteur la **quantité de riz blanc qu'il a acheté** après le démarrage de sa récolte.

D.0.9.1.B Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.9.2.B Quel était en moyenne le prix unitaire d'achat du riz blanc?

Demandez au répondant à combien en FCFA, s'évaluait le prix unitaire moyen du riz paddy acheté après sa récolte. L'enquêteur doit inscrire ici la valeur exprimée par le répondant en utilisant le champ réservé à ce prix.

D.0.9.2.B.M Unité de mesure du prix moyen d'achat

L'enquêteur doit choisir la modalité correspondante au niveau de l'unité de mesure du prix unitaire moyen : 1= Kg, 2= Tonnes, 3= Sacs, 4= Autre (à spécifier).

D.0.9.3.B Quelle était la raison principale pour l'achat du riz blanc?

Si le producteur a acheté du riz blanc après le démarrage de sa récolte, alors demandez lui quelle est la raison principale pour l'achat de ce riz blanc.

D.0.9.B.RECU.YN Avez-vous reçu du riz blanc après le démarrage de la récolte ? Cela peut être un remboursement d'un crédit que vous aviez donné ou d'un emprunt en terme de riz blanc que vous aviez reçus, une prestation de service que vous aviez faite ou un don Si le répondant affirme avoir reçu du riz blanc après le démarrage de sa récolte alors cochez « oui » et passez à la question suivante, sinon cochez « non » et continuez avec la question D.0.10. Le riz blanc reçu peut être un remboursement d'un crédit que vous aviez donné ou un emprunt en paddy que vous aviez reçu ou une prestation de service que vous aviez faite ou un don.

D.0.9.B.RECU Quelle quantité de riz blanc avez-vous reçu ? Cela peut être en tant que remboursement d'un crédit que vous aviez donné ou d'une prestation de service que vous aviez faite ou en tant que don?

Le but de cette question est de déterminer la **quantité de riz blanc que le producteur a reçu** après le démarrage de sa récolte. Le riz blanc reçu peut être un remboursement d'un crédit que vous aviez donné ou un emprunt en paddy que vous aviez reçu ou une prestation de service que vous aviez faite ou un don.

D.0.9.B.RECU.U Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.10 Avez-vous transformé une partie de votre paddy en riz blanc?

Il s'agit ici d'activité de transformation du riz **paddy en riz blanc**. Une activité qui vise à transformer un produit de base (riz paddy) en produit fini (riz blanc), destiné à la consommation. Bien vouloir répondre à cette questions par Oui et continuer ou Non puis aller **D.0.14**.

D.0.11 Quelle quantité de paddy avez-vous transformé?

Si le producteur a transformé du paddy en riz blanc, alors demandez lui quelle est la quantité totale de riz paddy qu'il a transformé.

D.0.11.1 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.14 Avez-vous vendu du riz blanc?

Pour cette question, on souhaite savoir si le producteur a vendu du riz blanc.

D.0.14.1 Quelle quantité avez-vous vendu sous forme de riz blanc?

Cette question vise à apporter plus de précisons sur la quantité totale que le producteur vendu sous forme de riz blanc

D.0.14.2 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.15 Quel était en moyenne le prix unitaire de vente du riz blanc?

Demandez la modalité correspondante au niveau de l'unité de mesure du prix unitaire moyen : 1= Kg, 2= Tonnes, 3= Sacs, 4= Autre (à spécifier).

D.0.15.1 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.18 Quelle quantité de riz blanc vous reste-il?

Cette question tente de renseigner sur la quantité totale de riz blanc qui reste au producteur. Des contraintes sur la programmation seront effectuées pour vérifier les quantités déclarées!

D.0.18.1 Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée.

D.0.19 Avez-vous obtenu des sous-produits de la transformation du riz ? (ex. son)

Demandez au producteur si, suite aux opérations de transformation, il a obtenu des sousproduits pouvant être utilisés et valorisés, tel que le son par exemple.

D.0.19.1 Avez-vous vendu vos sous-produits?

La question **D.0.19.1** tente de savoir si effectivement le producteur a vendu ses sous-produits issus de la transformation.

SECTION D.1: VENTE DE RIZ PADDY, UNE LIGNE PAR ÉVÈNEMENT DE VENTE

Nous vous poserons des questions par rapport aux ventes que vous avez effectuées depuis la récolte du riz provenant des parcelles cultivées par votre ménage et à vos stocks. Nous souhaiterons avoir les détails de chaque évènement de vente et stockage. Nous vous contacterons à nouveau dans deux semaines pour avoir ces informations mises à jour et, pour vous aider à suivre vos transactions, nous vous laisserons un cahier à compléter avec toutes les ventes que vous effectuez. Par la suite, nous viendrons vous rendre visite à nouveau, une fois par mois entre aout et décembre pour avoir les détails de ces cahiers.

VENTE DE RIZ PADDY

D.1.1.P Date de vente

Si le producteur a effectué une vente, inscrivez d'abord la date de cette vente. A noter aussi qu'à chaque date plusieurs opérations de vente peuvent s'effectuer. Dans ce cas, l'enquêteur doit enregistrer une à une, toutes les opérations de vente effectuées à chaque date.

D.1.2.P Variété de riz vendu lors de l'opération de vente du \${D1_1_P}

Répertorier et mentionner ici la variété du riz vendu à chaque opération de vente.

D.1.3.P Quantité de paddy vendue lors de l'opération de vente du \${D1_1_P}

Reporter ici la quantité totale de riz paddy vendue à chaque opération de vente.

D.1.4.P Unité de mesure de la quantité vendue

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à la quantité déclarée pour chaque vente effectuée.

D.1.5.P Quel était le lieu de vente lors de l'opération de vente du \${D1_1_P} pour le riz paddy ?

Cette question tente de renseigner sur le lieu où chaque opération de vente du riz paddy a eu lieu

D.1.6.P A qui avez-vous vendu le paddy lors de l'opération de vente du \${D1_1_P}?

La question **D.1.6.P** A tente de savoir qui était l'acheteur pour chaque opération de vente du riz paddy par le producteur.

D.1.7.1.P A quel prix unitaire avez-vous vendu votre riz paddy le \${D1_1_P}?

Il s'agit de renseigner sur le prix unitaire de la vente du riz pour chaque évènement de vente.

D.1.7.2.P Unité de la vente de votre riz le \${D1 1 P}?

Ici l'enquêteur demandera au producteur l'unité du prix de la vente du riz pour chaque événement.

D.1.8.P Avez-vous vendu votre surplus de l'opération de vente du \${D1_1_P} de paddy à la suite d'un contrat préétabli ?

Cette question permet d'appréhender les producteurs qui ont passé des contrats pour vendre le surplus de leur récolte de la Saison Sèche Chaude 2018 à des riziers ou commerçants. Celle-ci est une pratique plutôt nouvelle mais de plus en plus fréquente dans la vallée, où principalement des riziers (dis également agro-industriels ou usines) agrées (la plupart participant au programme Nataal Mbay), passent des contrats pour acheter, au-delà de la quantité destinée au remboursement de la CNCAS, le surplus de production et insèrent une clause pour capter cette quantité supplémentaire dans le contrat de remboursement.

D.1.9.P SI oui, avec quel opérateur avez-vous préétabli ce contrat?

Cette question fait suite à la question D.1.09 et doit être posée aux personnes qui ont vendu leur surplus à la suite d'un contrat préétabli. La question tente de savoir l'opérateur avec qui le contrat a été signé.

VENTE DE RIZ BLANC

Combien de vente de riz blanc avez-vous effectué?

Demander le NOMBRE TOTAL de vente **de riz blanc effectué par le producteur.** Cette question est déterminante car elle permettra d'interviewer le producteur sur chaque vente effectuée. L'enquêteur doit s'assurer et comptabiliser bien le nombre de total de vente avant de continuer.

Les questions **D.1.** qui suivent portent sur le riz blanc et sont des questions qui sont similaires aux précédentes sur les ventes du riz paddy.

D.1.1.B Date de vente

Enregistrez la date pour chaque opération de vente de riz blanc

D.1.2.B Variété de riz vendu lors de l'opération de vente du \${D1 1 B}

Il existe différentes variétés de riz et ici il s'agit de renseigner sur la variété du riz stocké, notamment s'il s'agit de : 1= Sahel 108 ou 2= Sahel 134, ou 3= Autre, spécifier. Pour chaque vente, demandez au producteur la variété du riz vendu.

D.1.3.B Quantité vendue lors de l'opération de vente du \${D1_1_B}

Pour chaque vente de riz blanc, demandez au producteur la quantité totale vendue.

D.1.4.B Unité de mesure

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à chaque quantité déclarée.

D.1.5.B Quel était le lieu de vente pour le riz blanc lors de l'opération de vente du \${D1_1_B}?

Pour chaque vente de vente de riz blanc, demandez au producteur le lieu de vente

D.1.6.B A qui avez-vous vendu le riz blanc lors de l'opération de vente du \${D1_1_B}?

Pour chaque vente de riz blanc, demandez au producteur qui a acheté le riz

D.1.7.1.B A quel prix unitaire avez-vous vendu votre riz blanc le \${D1_1_B}?

Pour chaque vente de riz blanc, demandez au producteur le prix unitaire de la vente.

D.1.7.2.B Unité de la vente de votre riz le \${D1_1_B}?

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à chaque quantité déclarée.

SECTION D.2: STOCKAGE, UNE LIGNE PAR INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE Nous allons maintenant vous posez des questions sur les infrastructures de stockage.

STOCKAGE DU PADDY

D.2.1.P Avez-vous du paddy en stock actuellement?

Au moment de passage de l'enquêteur, le producteur pourrait stocker du riz paddy. On cherche ainsi à savoir si à la date de l'entretien, le producteur a effectivement stocké du riz paddy.

D.2.2.P Dans quel type d'infrastructure stockez-vous les \${D0_8_ALL} \${U_D0_8} qui vous restent ?

Il s'agit de demander au producteur le type d'infrastructure (1= Maison; 2= Ecole, 3= Magasin appartenant au ménage, 4= Magasin appartenant à l'union,5= Magasin loué appartenant à une

tierce entité, 6= Magasin SRE,7= Autre, spécifier) où il a stocké le reste de ses sacs de riz paddy.

D.2.3.P Variété de riz stocké dans le \${NOM_INF_P}

Pour chaque riz paddy stocké dans un lieu quelconque, demandez au producteur la variété de ce riz.

D.2.4.P Quantité de paddy stockée dans le \${NOM_INF_P}

Pour tout riz paddy stocké quelque part, demandez au répondant la quantité totale de ce paddy stocké.

D.2.5.P Unité de mesure du paddy stocké dans le \${NOM_INF_P}

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à chaque quantité déclarée.

D.2.6.P Avez-vous payé des frais pour le stockage de votre paddy dans le \${NOM_INF_P}

Cette question permet de savoir si le producteur a eu à payer des frais dans tout lieu où il a stocké son paddy.

D.2.7.P Combien avez-vous payé en moyenne par sac ? (en FCFA)

L'enquêteur demandera au producteur le montant en moyenne qu'il a payé par sac pour le stockage de son paddy dans le lieu de stockage concerné.

D.2.8.P Est-ce qu'au moins une partie du produit stocké est de la semence ?

Après la récolte les paysans procèdent souvent à la sélection des semences provenant de leurs propres exploitations, en conservant une partie de la production comme stock semencier. Il s'agit ainsi de demander au producteur s'il a réservé une partie de sa récolte pour des semences.

D.2.9.P Avez-vous demandé un crédit après avoir déposé dans le magasin SRE?

A ce niveau, on cherche à savoir si le producteur a utilisé le magasin SRE mis à disposition de certains producteurs à Diagambal et s'il a utilisé le récépissé délivré par le projet comme garantie pour demander un crédit à la CNCAS. Or, il se pourrait que certains producteurs aient déposés pour une raison ou une autre, une partie de leur paddy dans le magasin SRE sans pour autant être dans le groupe de traitement. Dans ce cas, il faudrait quand-même leur poser les questions qui suivent sans leur refaire de remarque spécifique quant au groupe d'appartenance.

D.2.10.P Quel est le montant du crédit qui vous a été accordé ? (EN FCFA)

Cette question concerne les personnes qui ont répondu 'Oui' à la question précédente (**D.2.8**). Il s'agira de demander au répondant d'indiquer le montant du crédit qu'il a reçu de la CNCAS, après avoir déposé dans le magasin SRE et demandé un crédit en échange du récépissé.

D.2.11.P Au nom de quelle personne le récépissé et le crédit ont été émis ?

Il s'agit de renseigner sous quel nom de la personne on a enregistré le récépissé et le crédit.

STOCKAGE DU RIZ BLANC

Ces questions qui suivent sont les mêmes voire le même principe qu'aux questions **D.2.1.P** et suivantes.

D.2.1.B Avez-vous du riz blanc en stock actuellement?

Comme précédemment, au moment où l'enquêteur effectue l'entretien, le producteur pourrait stocker du riz blanc. On cherche ainsi à savoir si à la date de l'entretien, le producteur a effectivement stocké du riz blanc.

D.2.2.B Dans quel type d'infrastructure stockez-vous les $D0_18$ U_D0_18 qui vous restent ?

Il s'agit de demander au producteur les types d'infrastructures (1= Maison; 2= Ecole, 3= Magasin appartenant au ménage, 4= Magasin appartenant à l'union,5= Magasin loué appartenant à une tierce entité, 6= Magasin SRE,7= Autre, spécifier) où il a stocké son riz blanc.

D.2.3.B Variété de riz stocké dans le \${NOM_INF_B}

Comme précédemment, pour chaque riz blanc stocké dans un lieu quelconque, demandez au producteur la variété de ce riz.

D.2.4.B Quantité de riz blanc stockée dans le \${NOM_INF_B}

Pour tout riz blanc stocké dans un lieu, demandez au répondant la quantité totale de ce paddy blanc.

D.2.5.B Unité de mesure de riz blanc stocké dans le \${NOM_INF_B}

Enregistrez l'unité de mesure correspondant à chaque quantité déclarée.

D.2.6.B Avez-vous payé des frais pour le stockage de votre riz blanc dans le $\{NOM_INF_B\}$?

Cette question permet de savoir si le producteur a eu à payer des frais dans tout lieu où il a stocké son riz blanc.

D.2.7.B Combien avez-vous payé en moyenne par sac ? (en FCFA)

L'enquêteur demandera au producteur le montant en moyenne qu'il a payé par sac pour le stockage de son riz blanc dans le lieu de stockage concerné.

Commentaire final

A.9 Veuillez enregistrer les cordonnées GPS de l'endroit où l'enquête est effectuée

Il convient ici de capter les coordonnées GPS indiquant l'endroit où l'enquête est effectuée [modalité d'enregistrement à fournir par l'informatique].

LO. Avez-vous remis le logbook au producteur (oui/non)

Cette question n'est pas destinée au producteur. Elle s'adresse à l'enquêteur. On veut juste savoir si vous avez remis le logbook au producteur après l'entretien.

LO.NO Si non, pourquoi n'avez-vous pas remis le logbook?

Si vous n'avez pas remis le logbook au producteur, veuillez expliquer ici les raisons.

SU. Avez-vous remis le sucre et le the au producteur ? (oui/non)

Cette question n'est pas destinée au producteur. Elle s'adresse à l'enquêteur. On veut juste savoir si vous avez remis **le sucre et le thé** au producteur après l'entretien.

SU.NO, Si non, pourquoi n'avez-vous pas remis le sucre et le the au producteur? (text, relevant if SU=non)

Si vous n'avez pas remis le sucre et le thé au producteur, veuillez expliquer ici les raisons.